

Trizay Coutretôt Saint-Serge

Infos 2015



INFORMATION – COMMUNICATION

Aménagement – Infrastructure – 2015

Conformément à la décision du conseil municipal du 9 mai 2015, tous les travaux d'investissement prévus pour l'année 2015 ont été réalisés :

- Enfouissement des réseaux aériens, rénovation de la façade de la mairie et mise en valeur de l'ensemble du patrimoine bâti, grâce à un nouvel éclairage public, dans le bourg de Trizay.
- Assainissement collectif de Chainville : phase d'étude (diagnostic et avant-projet) terminée.
- Travaux d'écoulement des eaux pluviales à Coutretot et à La Valinière (en cours : déc. janvier).
- Poursuite de la rénovation du patrimoine communal : réfection intérieure d'un logement locatif de la Métairie à Trizay (en cours).

Organisation communale – 2015

Personnel communal

Depuis le 1^{er} septembre, la commune emploie 3 personnes au total pour remplir toutes les missions de service public :

- Madame Colette Noël, en charge du secrétariat,
- Madame Sylvie Masson, en charge du gîte (accueil et entretien) et entretien des salles communales,
- Monsieur Jérôme Barbette, en charge de l'entretien des espaces publics, de la voirie communale et des bâtiments communaux.

Bâtiments communaux

- Depuis le 1^{er} septembre, la classe scolaire (CE2 et CM1), installée jusqu'alors à Trizay, a rejoint les locaux scolaires de Vichères, dont elle était détachée sur la décision de l'académie en date du 24 mai 2011.

Les locaux de Trizay sont mis maintenant à la disposition de tous les enfants du « *foyer rural de Vichères et des trois vallées* », pour des séances d'entraînement au tennis de table, sous la direction de Monsieur Gabriel Vives, tous les mercredis après midi.

- Depuis le 1^{er} septembre, la garderie périscolaire, installée à Trizay, est toujours ouverte au profit de tous les enfants du regroupement pédagogique Souançé - Vichères - Trizay., dont il a maintenant la charge et qui emploie pour cette mission Madame Arlette Tuffier.

Nota : le transport des enfants du primaire demeure toujours de la compétence de la communauté de communes du Perche

180^{ème} anniversaire de la commune

Samedi 7 mars 2015 : concert de l'ensemble Grimbart Barré



Samedi 13 juin 2015 : Inauguration de l'exposition « Racines et Mémoires » et dîner communal



Les aînés natifs de la commune entourés des enfants



Une soirée très conviviale



Discours de Monsieur Bertrand de MONICAULT, à l'occasion du 180ème anniversaire du regroupement des trois communes Trizay, Coutretôt et Saint-Serge (1835-2015)

A Trizay, le samedi 13 juin 2015

Madame le Sous-Préfet, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Madame le Député, Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Perche, Madame et Monsieur les Conseillers départementaux, Monsieur l'Abbé Silouane Delettraz, prêtre de la paroisse Saint-Lubin du Perche, Madame et Monsieur les anciens Maires, Mesdames et Messieurs les anciens conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations, Mesdames et Messieurs les anciens instituteurs, Mesdames et Messieurs les anciens habitants de la commune, Mesdames et Messieurs les amis de la commune, chers habitants présents ce soir (avec une pensée toute particulière pour nos absents pour maladie ou raisons familiales),

Le 17^{ème} maire que je suis et l'ensemble du conseil municipal vous souhaitent la bienvenue et vous remercient d'être venus nombreux pour fêter ensemble le 180^{ème} anniversaire de notre commune (1835-2015).

Je voudrais ce soir dans mon avant-propos inscrire dans nos mémoires :

1 – Monsieur Jacques Denis, à qui je remets le diplôme de la médaille grand or du travail... 49 ans de services... un exemple de courage et de ténacité... un exemple pour les jeunes.

2 – Le diocèse de Chartres. C'est en effet, Monseigneur Clauzel, évêque de Chartres de 1824 à 1852, qui face à la déchristianisation grandissante dans ses paroisses, prend la décision de n'affecter qu'un seul prêtre à Trizay point central entre Saint-Serge et Coutretôt. C'est le début de la refonte de la carte religieuse de la France. Dans la foulée, l'Etat, en l'occurrence Louis Philippe signe le 17 février 1835 l'ordonnance de regroupement des trois communes de Trizay, Coutretôt et Saint-Serge en une seule commune : Trizay-Coutretôt-Saint-Serge.

.... Pourquoi cette soirée « *Racines et Mémoires* » ? Pourquoi cette exposition ? Quel est notre but ?

Qu'on ne se méprenne pas !

Cette exposition n'est pas le reflet d'une perception nostalgique du passé, une sorte de courant ou de mouvement d'autodéfense d'habitants effrayés par un monde en plein bouleversement. Non !

C'est un geste de transmission : un geste de partage entre nous et surtout un geste d'amour pour nos plus jeunes car c'est à eux de construire l'avenir.

A l'heure où certains dans notre société veulent réduire voire nier les différences, différences entre les hommes et les femmes, différences entre les origines, différences entre les communes rurales et les communes urbaines, ... ou pire les mettre en opposition ou en conflit, ... Nous, nous disons non.

Chacun et chacune de nous, comme dans notre commune, a sa spécificité, son origine, sa particularité.

Trizay, Coutretôt et Saint-Serge ont eu et auront toujours leurs propres spécificités, leur propre histoire... et se doivent de les garder.

La seule voie que nos anciens nous ont montrée il y a 180 ans et qui est la voie d'avenir, je vous l'assure, c'est le respect et la fraternité. Et cette fraternité respectueuse n'est pas une option facultative, une simple inscription sur un fronton ou un supplément d'âme. C'est une urgence ! Oui mesdames et messieurs une urgence aujourd'hui. A toute heure de la journée, nous entendons les mots « *internet... international... interculturel... interreligieux... Intercommunalité...* » Nous sommes à l'ère de « *l'inter* ». Toutes les sources de la connaissance et surtout du savoir se démultiplient à l'horizontal. Oui c'est vrai, mais prenons garde... tout ne doit pas se faire au détriment du vertical, transmis par les générations précédentes, les parents, les maîtres.

Il nous faut donner aux jeunes générations quelque chose à aimer. Et ce quelque chose, c'est notre histoire, l'histoire de nos anciens, l'histoire de notre commune, l'histoire de notre pays.

Cette exposition « *Racines et Mémoires* » est donc une leçon d'histoire naturelle, une leçon de notre histoire commune dans laquelle nous nous retrouvons tous, quelques soit nos origines, que nous soyons du terroir ou que nous soyons des accourus.

Nous habitons dans une commune : nous appartenons donc à une commune, à un territoire que nous devons connaître, accepter et en être fiers.

Soyons bien conscients et tous persuadés que l'ignorance, l'oubli ou pire le mépris de notre passé sont le germe d'une société mourante. Soljenitsyne disait « *quand on veut détruire un peuple, on commence par détruire son histoire* »

Nous, nous voulons notre histoire.

L'histoire de notre commune, c'est notre ciment. Il faut le protéger... c'est le sanctuaire de notre identité. C'est un corps vivant que chacun et chacune d'entre nous se doit de nourrir au quotidien. Je sais que vous le savez... votre présence nombreuse, ce soir, en témoigne.

Cette exposition est donc à vous. Elle est le fruit de la collaboration de vous tous qui avez amené vos documents et qui se sont ajoutés aux précieuses archives communales et départementales (merci au Conseil Départemental). Je tiens à souligner le travail d'un homme, Yves Callaud, 1^{er} adjoint, qui pendant des mois a fait un travail minutieux de recherches et un travail exemplaire de présentation.

Je vous invite maintenant à venir découvrir et à partager ensemble l'histoire et la vie de nos bourgs, notre patrimoine naturel et bâti, nos joies et nos peines, les souvenirs de nos morts, le travail de nos anciens, de nos agriculteurs, de nos artisans, les preuves de nos artistes, les exploits de nos champions, les sourires de nos enfants...

Plongez-vous dans notre histoire, dans ses anecdotes et ses faits divers. Emerveillez-vous de notre environnement dont nous avons le devoir, oui le devoir de protéger. Régalez-vous dans l'Humain de notre commune...,

... avant de vous régaler du buffet que vous offrent vos conseillers municipaux et bon nombre d'entre vous, avant de procéder au tirage de la tombola que vous offrent les commerçants de Nogent, Margon et Trizay.

Belle visite. Belle soirée. Bonnes vacances aux enfants et à ceux qui pourront en prendre. Bonne moisson. Rendez-vous le vendredi 4 septembre à 20h30 pour le final (concert Atout vents, fêtes et feux) de notre 180^{ème} anniversaire.

Témoignage de monsieur Michel Toury

1835. C'est la date de naissance de la commune française au nom, peut-être, le plus long : **Trizay - Coutretôt - Saint Serge** un nom qui étonne toujours les agents qui vérifient notre identité. Cette commune n'a que 66 ans lorsque le premier Toury y débarque.

Robert Toury, mon père, alors âgé de 12 ans allait commencer son apprentissage chez le cordonnier de Coutretôt et loger chez ses patrons, M et Mme Voisin, un ménage sans enfant. Au cours de ces années, mon père a donc appris à faire des brodequins, des souliers qui permettaient d'affronter tous les terrains, par tous les temps... avec les sabots, les guêtres, les talonnettes... jusqu'à l'arrivée du crêpe et de la botte.

Son apprentissage terminé, le père Voisin, comme il l'appelait, venait de décéder et Mme Voisin laissait la cordonnerie et la clientèle au jeune Toury, qui se trouvait une petite maison dans le bourg de Coutretôt, dans la cour que mon père baptisa par la suite « Place de la République ». C'est à Coutretôt, qu'après la guerre où il avait été envoyé aux Dardanelles, il s'est marié. C'est à Coutretôt que je suis né en juillet 1920.

Si je n'ai pas mémoire de ma naissance, à partir de 4-5 ans, j'ai pu enregistrer quelques images et retenir quelques noms. A l'époque il y avait de la vie à Coutretôt : une ferme Arthur Léon, un ami de mon père ; un charron, le père Chartier ; un marchand de volailles, Valère ; un cordonnier donc ; un menuisier Louis Couillin, que j'appelais M.Gars Louis ; sa fille Simone qui tenait épicerie, café, billard et dépôt de pain ; son autre fille Madelaine, couturière ; un maréchal Eugène Allais, dont la femme tenait l'autre café-billard-tabac et un bourrelier Norbert Huard, un homme qui savait parler et s'intéressait à la politique, que les initiés surnommaient le marquis de La Croupière. A Coutretôt, il y avait aussi une église dédiée à St Brice, où l'on disait la messe une fois par an. Mais, le bâtiment très vieux devenait un danger et on dut l'abattre.



photos www.trizay-perche.org/

Le train Brou-Nogent avait une halte à Coutretôt, en bordure de la Berthe, à proximité du lavoir. C'était une ligne à une seule voie. A Trizay, il y avait la gare et un quai pour le dépôt des marchandises ; la Chef de gare était Maria Destouches, qui trouva, quelques années plus tard, une place de factrice pour Coutretôt, lorsque la voie ferrée fut supprimée. Ce train, je me souviens l'avoir pris avec mes parents, pour aller à la Saint Jean à Nogent ; j'avais 6-7ans. Il passait deux fois par jour. Au passage du soir quand il s'en allait sur Brou et qu'il arrivait à la

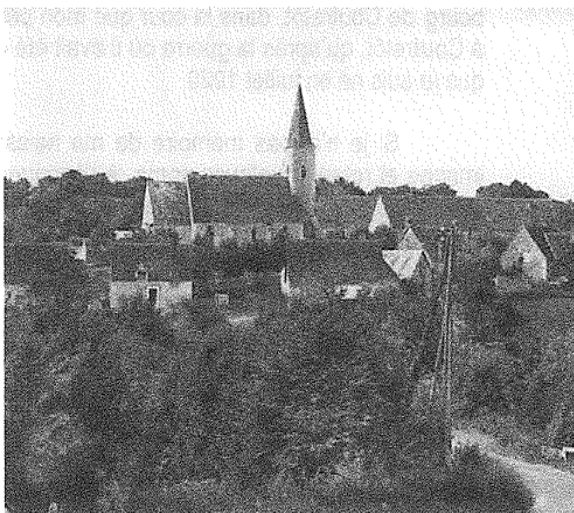
hauteur de Miermaux, on entendait un « TuTuT ». A ce signal convenu, Eugène Allais, le maréchal, avait juste le temps de descendre à la halte pour porter aux cheminots de quoi se désaltérer.

A Trizay, la mairie et l'école étaient dans le même bâtiment. C'est là que logeait M. Devèze, l'instituteur, qui était aussi secrétaire de mairie. A cette époque, il n'y avait pas de ramassage scolaire. De l'Archage [la ferme la plus éloignée] à Trizay, tout le monde allait à pied, en galoches ferrées. En route, la troupe grossissait des garçons et des filles des fermes des environs. Il n'y avait ni auto, ni tracteur, on avait toute la route pour nous. Si un cultivateur passait à vélo et voulait voir le secrétaire de mairie, avant qu'il commence sa classe, on avait intérêt à le saluer au passage... M. Devèze était au courant. Il nous attendait à l'entrée de la cour de l'école, nous saluait par notre prénom, et on lui présentait nos mains... propres et débarrassées des tâches d'encre violette de la veille.

C'est à l'école que j'ai fait la connaissance d'un petit copain qui devait devenir un ami, un frère, et qui a vieilli en même temps que moi... Maurice, que certains appelaient le « p'tit Noël ». A midi, nous allions manger chez une grand-mère, que nous appelions la tante Charron. Les autres déjeunaient chez eux, chez quelques connaissances du bourg, ou à la gamelle, à l'école sous le contrôle de M. Devèze. La cantine n'était pas encore inventée.

Au 14 juillet, il y avait la fête organisée par le Conseil Municipal, une année à Trizay, l'année d'après à Coutretôt : courses à pied dans la rue principale, courses en sac, courses à l'œuf, courses à la grenouille sur une brouette sans côtés ; les pots cassés pour les garçons, les ciseaux pour les filles, concours de grimaces et, le soir le bal, sous la tente Verrier, dans la « cour de la République », juste à notre porte.

Mes frères : Robert, Bernard, Jean et Gabriel sont nés à Coutretôt. A 8 ans, j'avais quitté la maison familiale pour aller vivre chez un grand-oncle aux Etilleux. Et en 1934, mes parents quittaient Coutretôt pour venir à Trizay, remplacer la famille Fouchet et tenir le café-billard-tabac-épicerie-mercerie-dépôt de pain-cabine téléphonique... une vraie supérette...et l'atelier de cordonnier. C'est à Trizay qu'est né Joseph, mon cinquième frère. C'est là aussi que je venais passer mes vacances entre 13 et 19 ans. A la déclaration de guerre, j'ai dû quitter un emploi dans le Crédit Mutualité, à Nogent...et provisoirement entrer aux PTT, comme facteur. Comme les bottes avaient remplacé les souliers, mon père, quelques années plus tôt, avait dû laisser la cordonnerie pour une place de facteur sur la commune de Trizay, jusqu'à sa retraite. Pendant 50 ans, il sera chantre et sacristain à l'église de Trizay.



photos www.trizay-perche.org/

Au début des années 30, les parents étaient encore à Coutretôt, s'était déclarée une forte épidémie de croup. Le Dr Deriencourt qui venait de Beaumont avait tellement de travail qu'il avait appris à mon père à faire les piqûres – on soignait beaucoup par piqûres à ce moment là – si bien qu'à partir de cette époque, même lorsqu'il était facteur, mon père avait toujours avec lui sa seringue et jusqu'à la retraite, il a fait l'infirmier gratuit. Au bout d'une quarantaine d'années de pratique, il pouvait dire en boutade qu'il connaissait toutes les fesses de la commune.

J'avais 17-18 ans, pendant les vacances, ma mère responsable de la cabine téléphonique reçoit un télégramme qu'elle me charge de porter à Coutretôt au père Chartier. Il était en conversation avec le père Tuffier, un brave retraité qui n'était pas bavard. Je remets le télégramme au père Chartier... il le lit et dit « Ben merde, mon frère il est môt ». Aussitôt le père Tuffier lui fait « Ainsi ! ». C'est tout ce que j'ai retenu comme condoléances ; ça m'a fait une drôle d'impression...

A Trizay vivait une institutrice Melle F... Une personne très gentille mais qui avait un grand besoin de parler à tel point qu'on avait du mal à s'en défaire. Mon père était sa victime privilégiée. Il l'avait - entre nous - surnommée « Sécotine ». La Maman avait dû faire la leçon à mon père car lorsque Melle F... apparaissait à l'autre bout du village, mon père, le signalait : « Attention, voilà l'Tube ! ».

Une dernière pour terminer. Ma mère avait beaucoup hésité, en 1934, à venir à Trizay... à cause du bistrot. Elle avait horreur des « soulauds ». Il faut reconnaître qu'elle a été gâtée. Elle n'en a eu qu'un... Elle lui a d'ailleurs pardonné... parce qu'il avait un nom prédestiné : c'était le père Lenoir.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter bonne santé et longue vie aux habitants de **Trizay-Coutretôt-Saint Serge**. L'air y est bon... La commune a de l'avenir... Elle n'a que 180 ans.

Michel Toury, le samedi 13 juin 2015.

Samedi 4 Juillet 2015 : 100 km du Perche



Vendredi 4 septembre 2015 : Concert « fêtes et feux »

 **TRIZAY COUTRETÔT
SAINT SERGE** 

1835 – 2015
180^{ème} Anniversaire
Concert par
l'Ensemble « Atout vents »...
direction: Gilles ALLARD




Vendredi 4 Septembre 2015
à 20h 30 à la Métairie

 ... avec embrasement final
réalisation « Fêtes et Feux »

Imprimé par nos soins



Mercredi 11 novembre 2015 : Journée du Souvenir



11 Novembre 1918 - 11 Novembre 2015

SOUANCE AU PERCHE – TRIZAY COUTRETOT SAINT SERGE – VICHÈRES

Pour marquer ce jour de mémoire, sur l'initiative de Monsieur Massot, directeur des écoles du Regroupement Pédagogique, est instauré depuis 2014 une cérémonie unique pour nos enfants scolarisés afin de ne pas oublier les « **100 morts pour la France** » de nos trois communes.

11 novembre 1918 – 11 heures.

Dans tous les villages, dans toutes les villes de France, les cloches sonnent à la volée.

L'armistice (arrêt de combats) met fin à la Grande Guerre, entre les allemands et les français. C'est la fin de la 1^{ère} guerre mondiale (1914-1918), qui a fait plus de 18 millions de morts, 20 millions de blessés et invalides.

Le 11 novembre est aujourd'hui un jour férié. C'est « **le Jour du Souvenir** ».

Une cérémonie officielle est organisée dans toutes les communes, selon un cérémonial bien établi et qui prend tout son sens dans le respect de la chronologie suivante :

- **Appel nominatif des morts** : Aucun n'est oublié et chacun est reconnu officiellement « *Mort pour la France* ».
- **Dépôt de gerbe** : C'est notre geste commun d'hommage reconnaissant à l'ensemble de nos compatriotes qui ont donné leur vie.
- **Minute de silence** : C'est le moment du recueillement, du salut.
- **Hymne national** : « La Marseillaise » C'est le moment de la cohésion nationale.



La Flamme du Souvenir et de la Vie

Depuis ses origines, l'homme a besoin pour vivre d'entretenir le feu...le feu qui fait vivre, qui réchauffe, qui réunit la famille, qui réunit les amis, qui éclaire.

C'est dans cet esprit qu'en 1923, au lendemain de la Grande Guerre, un journaliste a eu l'excellente idée qui sera aussitôt reprise : allumer une flamme sous l'Arc de Triomphe à Paris. Le 11 novembre 1923, est allumée la Flamme. Elle ne s'éteindra jamais. C'est la flamme qui va perpétuer le souvenir des hommes et des femmes qui ont fait le sacrifice suprême: donner leur vie pour la France. Cette flamme est donc la Flamme de la Nation.

11 novembre 2015 – 11 heures.

Notre cérémonie avec la dépose de la Flamme, ce matin, est notre geste d'hommage aux 100 « **morts pour la France** » de nos trois communes. C'est la Flamme du souvenir qui ne doit pas vaciller dans nos mémoires. C'est la Flamme de la mobilisation contre l'oubli.

C'est aussi la Flamme actuelle de chacun de nos villages qui réunit hommes, femmes et enfants de toutes origines et de toutes conditions. C'est la Flamme qui relie les générations. C'est la Flamme de la cohésion.

C'est enfin le symbole de la vie qui perdure..., de la lumière qui éclaire..., et qui montre la voie à suivre...

Reprenez le flambeau...

Aujourd'hui, vous les jeunes, nous vous invitons à garder la flamme, à poursuivre la voie... à reprendre le flambeau de nos Anciens, c'est à dire à « **refuser l'inacceptable** ».

Nous vous invitons, chacun et chacune, à lutter de toutes vos forces contre les fléaux qui ravagent notre société...et que vous connaissez bien : vol, mensonge, tricherie, jalousie, sectarisme, paresse, médisance, gaspillage, dégradation, violence,...

Oui, vous les jeunes, qui aimez la Justice, nous vous invitons au travail pour continuer à faire respecter, par tous, notre bien commun, le patrimoine de nos communes, notre histoire, notre environnement, la propriété de chacun.

Nous vous invitons à prôner le sérieux, l'honnêteté, la propreté, le respect mutuel, l'aide et le soutien, le pardon et l'amitié.

Ne prenez pas la pente facile du pessimisme, du repli sur soi, de la critique ou de l'abandon.

Comme nos Anciens, soyez tous les jours courageux, dynamiques et ouverts.

Soyez souriants à la vie, fiers et heureux d'être Souançais, Trizéens, Vicherois et Français.

Nous avons confiance en vous. Vous êtes les bâtisseurs de nos communes.

A Trizay, le 11 novembre 2015

Le Bleuet de France – la fleur française du souvenir, depuis 80 ans

A la fin de la Grande Guerre, toutes les énergies sont mobilisées pour la reconstruction économique, humaine et matérielle, et outre les dispositifs mis en place par l'Etat, naissent des initiatives de solidarité privées ou associations de toutes sortes.

C'est dans ce contexte que *le Bleuet de France* voit le jour à l'Institution Nationale des Invalides à Paris.



Cette fleur sauvage est choisie pour incarner **le symbole national du souvenir**.

Cette initiative se développe et prend une dimension nationale : la nation veut toujours témoigner de sa reconnaissance et venir en aide à ces hommes et ces femmes qui ont sacrifiés leur jeunesse à défendre la France.

En 1935, il y a 80 ans, l'Etat décide de la vente officielle du bleuet chaque 11 novembre partout en France.

De nos jours, la vocation du *Bleuet de France* perdure et l'Œuvre agit sur de nouveaux fronts en favorisant la transmission de la mémoire comme vecteur de solidarité entre les générations.

Héritier d'une tradition de soutien aux victimes de tous les conflits, *le Bleuet* est aujourd'hui une manière de préparer un avenir solidaire pour tous.

Allons, enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé ;
Contre nous de la tyrannie,
L'étendard sanglant est levé (bis)
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans vos bras
Égorger vos fils, vos compagnes.

Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons,
Qu'un sang impur,
Abreuve nos sillons !

Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés ?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers des longtemps préparés ?
Français, pour nous, ah ! quel outrage !
Quels transports il doit exciter !
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage !

Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons,
Qu'un sang impur,
Abreuve nos sillons !

Quoi ! des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers !
Quoi ! ces phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers !
Grand Dieu ! par des mains enchaînées
Nos fronts sous le joug se ploieraient ?
De vils despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées !

Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons,
Qu'un sang impur,
Abreuve nos sillons !

Tremblez, tyrans, et-vous, perfides,
L'opprobre de tous les partis !
Tremblez, vos projets parricides
Vont enfin recevoir leur prix.
Tout est soldat pour vous combattre ;
S'ils tombent, nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux
Contre vous tout prêts à se battre !



Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons,
Qu'un sang impur,
Abreuve nos sillons !

Français, en guerriers magnanimes,
Portez ou retenez vos coups ;
Épargnez ces tristes victimes
A regret s'armant contre nous :
Mais ce despote sanguinaire,
Mais les complices de Bouillé,
Tous ces tigres qui, sans pitié,
Déchirent le sein de leur mère !

Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons,
Qu'un sang impur,
Abreuve nos sillons !

Amour sacré de la patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs :
Liberté, Liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs :
Sous nos drapeaux, que la Victoire
Accoure à tes mâles accents ;
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire !

Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons,
Qu'un sang impur,
Abreuve nos sillons !

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus ;
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus !
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre.

Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons,
Qu'un sang impur,
Abreuve nos sillons !

Les paroles et la musique de cet hymne si célèbre, furent improvisées à Strasbourg, en une seule nuit, par Rouget de l'Isle, alors officier du génie. Il porte le titre de *Marseillaise*, parce que les volontaires de Marseille le répétaient en marchant.

BREVES

Permanences des conseillers départementaux

Pour tous renseignements et demandes de rendez vous avec Madame Pascale de Souançé ou Monsieur Luc Lamirault, vous pouvez contacter, tout au long de l'année le numéro téléphonique suivant : **02 37 20 10 17**.

Ouverture de la Mairie

Pendant la période des fêtes de fin d'année, la Mairie sera ouverte :

- le lundi 21 décembre de 10 heures à 12 heures,
- le mardi 22 décembre de 15 heures 30 à 18 heures 30,
- le jeudi 31 décembre de 10 heures à 12 heures, heure de clôture pour les inscriptions sur les listes électorales de la commune.

Service d'aide à domicile

Ménage - garde d'enfants à domicile (de plus de 3 ans)

Contactez « *Home Services* » pour prendre rendez vous.

Le Perche d'Eure et Loir Services -18 rue de la Gare - 28210 La Loupe

Numéro national : **02 43 72 02 02**

Sacs de pré- collecte

Les habitants peuvent venir à la mairie prendre *un sac de pré- collecte* gratuit (1 par foyer). Celui ci vous permettra de porter aisément votre tri sélectif (verres, papiers,...) aux bacs collectifs situés dans le bourg de Trizay ou à la déchetterie.

Civisme :

C'est la priorité des intérêts communs sur les intérêts particuliers

Tous les encombrants et les cartons doivent impérativement être emmenés, par leurs propriétaires, à la déchetterie et non pas être déposés au pied des poubelles privées ou collectives.

Les poubelles privées ne doivent pas rester sur la voirie publique et « *décorer* » les rues. Si elles ont des roulettes, c'est pour rouler jusqu'à l'espace privé.

Ce sont des règles élémentaires de bonne conduite qu'il est malheureusement regrettable de devoir rappeler.

CALENDRIER

Vendredi 15 janvier 2016 : 19 heures : Vœux communaux à la salle de la Métairie

Samedi 16 janvier 2016 : Assemblée générale des Anciens Combattants (La Métairie)

Samedi 23 janvier 2016 : Randonnée nocturne (comité des fêtes)

Mercredi 17 février 2016 : Assemblée générale du Club du 3^{ème} Age (La Métairie)

Du Pays au Pôle territorial du Perche...



Le Pays du Perche c'est important ! C'est au sein de ce groupement de toutes les communes et les communautés qu'est orienté l'avenir de votre territoire, le Perche (aménagement et développement, animations, une partie importante des subventions pour les communes et communautés de communes mais aussi pour les acteurs privés ...).

Pour mémoire : en 2014, pour 1 €/habitant, le Pays a « rapporté » 15 € ! Le Pays c'est environ 150 porteurs de projets accompagnés par an...

A partir de **janvier 2016**, le Syndicat du Pays Perche d'Eure-et-Loir évoluera en **Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR)**. Créé en 2014 par la loi de Modernisation de l'Action publique territoriale et d'affirmation des Métropoles, celui-ci va prendre le relais du Pays.

Pour quoi créer un Pôle Territorial du Perche aujourd'hui ?

Pour fédérer le monde rural et atteindre une taille plus importante à côté des grandes métropoles qui se sont constituées (Dreux Agglo, Chartres Métropoles...).

Pour continuer les missions de développement du Pays Perche : accompagnement des porteurs de projets publics et privés, animations pour faire bouger le territoire, mobilisation des financements (ex : fonds européens) ... en lien avec les besoins des habitants (emploi, services, environnement ...).

Pour faire des économies d'échelle et **mutualiser** le personnel (transférer à l'échelle du Pôle, avec l'accord des communautés de communes, les compétences stratégiques et conserver au niveau des communes et communautés de communes les actions et services de proximité). Il s'agit d'être efficace avec des structures à taille humaine !

En fédérant les Communautés de communes membres, le Pôle Territorial présente bien des avantages sans les inconvénients de la fusion des communautés de communes !

Quelles communautés de communes composeront le Pôle Territorial du Perche ?

Les communautés suivantes ont délibéré pour la création du PETR du Perche (42 600 habitants) :

Orée du Perche, Perche Senonchois, Portes du Perche, Perche Thironnais, Perche nogentais.

L'avenir de la CC du Perche Gouet fait débat au sein de cette communauté. En attendant que cette situation soit clarifiée, il est envisagé de créer le Pôle Territorial à 5 communautés.

Qu'est-ce que cela va changer pour ma commune ou ma communauté de communes ?

Le cœur de métier du Pays (et demain du Pôle Territorial) c'est l'accompagnement des porteurs de projets publics et privés. Grâce au PETR, communautés et communes pourront bénéficier de services mutualisés, au profit des habitants et des porteurs de projets (ex : conseils et instruction des permis de construire, conseils sur les aides à l'amélioration de l'habitat, accompagnements pour le développement des entreprises ou la création d'équipements touristiques, déploiement des usages numériques ...).

L'évolution du Pays en PETR signifie-t-il à termes une fusion intercommunale à son échelle ?

Il faut être très clair, ce n'est pas le projet proposé. C'est une possibilité intégrée dans la loi mais cela n'est pas une obligation. Ce sont les élus, les représentants de la population, qui en décideront en raison des bassins de vie vécus par les habitants et des intérêts communs.



Le Pays Perche d'Eure-et-Loir (SIAP)
1 bis rue Doullay 28400 NOGENT-LE-ROU
Tél. : 02 37 29 09 29
Courriel : paysperche.siap@wanadoo.fr / Site : www.vivre-dans-le-perche.fr
Page facebook : www.facebook.com/vivredansleperche

